الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
جامعة وهران للعلوم و التكنولوجيا محمد بوضياف

PEOPLE'S DEMOCRATIC REPUBLIC OF ALGERIA
MINISTRY OF HIGHER EDUCATION AND SCIENTIFIC RESEARCH
UNIVERSITY OF SCIENCES AND TECHNOLOGY OF ORAN MOHAMED BOUDIAF

Avis de concours sur titre pour l'accès au grade de maître-assistant

L'université des sciences et de la technologie d'Oran lance au titre de l'exercice 2024 l'ouverture du concours sur titre pour l'accès au grade de maître-assistant selon les filières et les spécialités indiquées dans le tableau joint à cette annonce.

Le dossier de candidature sera déposé exclusivement *via* la plateforme numérique «Progres» à travers le lien électronique suivant:

https://progres.mesrs.dz/webrecrutement

Les dossiers de candidature doivent contenir les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite
- Une (1) copie de la carte d'identité nationale
- Une (1) copie du titre ou du diplôme exigé
- Une fiche de renseignement dûment remplie par le candidat (téléchargeable à partir du site web de la Direction Générale de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ou à partir du site web de l'établissement concerné).

Les candidats définitivement admis au concours sur titre doivent compléter leurs dossiers de candidature par l'ensemble des documents ci-après :

- Une copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national.
- Un (1) certificat de résidence.
- Un (1) extrait de l'acte de naissance.
- Deux (2) certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie) délivrés par un médecin spécialiste attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé.
- Deux (2) photos d'identité.

Outre les pièces énumérées ci-dessus, les dossiers des candidats admis définitivement au concours doivent comporter notamment :

- Copie des documents prouvant les travaux scientifiques réalisés par le candidat dans sa filière et sa spécialité antérieurement ou postérieurement à l'obtention du diplôme exigé le cas échéant (copies des publications et communications scientifiques, copie de la page de l'ouvrage scientifique qui porte l'ISBN (International Standard Book Number)
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans le domaine de l'enseignement auprès des établissements d'enseignement supérieur, le cas échéant.
- Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise par le candidat dans le domaine de l'enseignement après l'obtention du diplôme exigé auprès des établissements relevant des autres secteurs d'activité, le cas échéant.